

IDENTIFIANT ECHOGRAPHISTES : MODE D'EMPLOI

➢ **Votre identifiant a 13 chiffres** et se décompose en 5 parties :

- 1 et 2 département de votre lieu d'installation/d'exercice
- 3 et 4 n° du réseau OMBREL parmi les réseaux de santé en périnatalité en France
- 5 à 7 n° d'enregistrement des échographistes dans le réseau OMBREL
- 8 à 11 n° attestation délivrée par votre organisme d'EPP
- 12 et 13 n° de l'organisme EPP parmi les organismes EPP en France

OMBREL 2007
5915250005303
NOM Prénom



Il sera constant jusqu'au renouvellement de votre EPP.
L'année de réalisation de votre EPP figure dans l'angle en haut à droite de votre étiquette. L'intervalle de renouvellement, a priori de 5 ans, est encore discuté au niveau national. S'il est de 5 ans et que vous avez validé votre EPP en 2007 (ou année N), cela signifie que votre identifiant sera valable jusque fin 2012 (année N+5).

En cas de déménagement avec changement de réseau, vous devrez changer d'identifiant : pensez à prendre contact avec votre nouveau réseau de santé en périnatalité et nous en informer absolument.

➢ **Le biologiste agréé doit absolument visualiser votre étiquette quand il reçoit la patiente** (le numéro seul ne suffit pas). Le réseau fournit à chaque échographiste une étiquette au format jpg et une planche d'étiquettes à imprimer au format pdf. Vous avez le choix entre deux solutions pour faire apparaître cette étiquette :

- insérer votre étiquette (format jpg) dans votre **masque de compte rendu d'échographie**. Pour cela, faire (dans Word par exemple) "insérer une image à partir d'un fichier". L'étiquette prend automatiquement une taille de 63,5mm*33,9mm.
  Veillez à ne pas déformer l'image de façon à ce que le code barre (format code39) reste lisible.

- imprimer une planche d'étiquettes et en coller une systématiquement soit sur la **feuille de prescription des marqueurs sériques du laboratoire**, soit sur votre **compte rendu d'échographie** (prévoir si possible une copie du compte rendu pour le biologiste).
  Pour plus de facilités, la planche d'étiquettes est dimensionnée pour les étiquettes de la marque AVERY référence J7159 (100 planches) ou J8159 (25 planches), largeur 63,5 x hauteur 33,9mm. Vous trouverez par le lien ci-dessous les distributeurs des étiquettes AVERY dans la région.
  http://www.avery.fr/avery/fr_fr/Assistance/Ou-acheter%3F/Les-3-facons-de-se-procurer-nos-produits.htm. Vous pouvez également vous procurer des étiquettes de la marque AGIPA référence 119641 qui ont la même dimension.

➢ **La présence de votre étiquette code barre signifie pour le biologiste une intégration systématique de la mesure de la clarté nucale dans le calcul de risque combiné**. Vous êtes responsable des mesures échographiques transmises au biologiste.